

**SYNDICAT MIXTE OUVERT
POUR LA
RESTAURATION COLLECTIVE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 23 avril 2026

Nom : MM/GB

N° 2026-13

Le jeudi 23 avril 2026, à 18 heures 30, les membres du comité syndical du Syndicat Mixte Ouvert pour la Restauration Collective, regroupant le Département, la communauté de communes des Amognes Cœur du Nivernais et les communes de Coulanges-lès-Nevers, Fourchambault, Garchizy, Nevers, Pougues-les-Eaux, Varennes-Vauzelles, Saint Eloi, d'Urzy, et Marzy désignés par les Conseils Municipaux des neufs communes, et par l'Assemblée Délibérante du Conseil Départemental et du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Amognes Cœur du Nivernais, se sont réunis dans la salle de réunion de la cuisine des Saveurs, située ZA à Nevers, sur la convocation qui leur a été adressée par le président, Monsieur Michel MONET, le 10 avril 2026, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (articles L 2121-7 à L 2121-34).

Présidence de Mme Martine MAZOYER

Présents délégués titulaires : Mme Françoise HERVET, Mme Martine MAZOYER, Mme Sylvie FAVERIAL, Mme Lorie FERREIRA, Mme Laurence JONAS, M. Alain HERTELOUP, M. René CORBEAU, M. Gilles BERTRAND, Mme Lara LISSOTY, Mme Marie-Christine AMIOT, M. Michel LAVABRE, Mme Hélène MARTIN, M. Benoît DEBRUYCKER, Mme Annabelle MAILLEFER, M. Alain BUSSIERE

Présents délégués suppléants : Mme Mireille GAUDION, Mme Émilie HELARY,

Présent délégué suppléant sans voix délibérative : M. Alain PROUKHNITZKY Alain

Excusés : Mme Chrystel PITOUN, Mme Martine RENAULT, Mme Laurence NOUVEAU, M. Didier RAMET, M. Mathieu BATTUT, Monsieur Bertrand COUTURIER, Mme Christine GORGET, M. Jean-Yves ASTRE, Mme Élisabeth FREMONT, Mme Patricia BEADES, Mme Stéphanie MOURTIAU, Mme Marie-Hélène MARTIN

Pouvoir : néant

Effectif légal : 22

Présents ou représentés : 18

Secrétaire de séance : Mme Françoise HERVET

**ELECTION DES VICE-PRESIDENTS
ET DES ASSESSEURS**

Exposé de Mme La Présidente,

Comme suite à la délibération précédente ayant décidé la création de 6 postes de Vice-Présidents et 4 postes d’assesseurs, je vous propose de procéder à l’élection, en respectant les mêmes règles de vote que pour la présidence :

1^{er} Vice-Président(e)

Après avoir procédé au vote, les résultats sont :	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
- Nombre de bulletins trouvés dans l’urne :	17		
- Bulletin(s) nul(s) :	0		
- Bulletin(s) blanc(s) :	0		
- Suffrages exprimés :	17		

Candidat(s)	Nombre de voix obtenues		
	1 ^{er} Tour	2 ^{ème} Tour	3 ^{ème} Tour
Mme Laurence JONAS	5		
Mme Lorie FERREIRA Lorie	5		
Mme Sylvie FAVERIAL	7		

Mme Sylvie FAVERIAL ayant obtenu 7 voix au 1^{er} tour de scrutin, est proclamée 1^{er} Vice-présidente et est immédiatement installée.

2^{ème} Vice-Président

Après avoir procédé au vote, les résultats sont :	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
- Nombre de bulletins trouvés dans l’urne :	17		
- Bulletin(s) nul(s) :	0		
- Bulletin(s) blanc(s) :	1		
- Bulletin M. Gilles BERTRAND :	1		
- Suffrages exprimés :	16		

Candidat(s)	Nombre de voix obtenues		
	1 ^{er} Tour	2 ^{ème} Tour	3 ^{ème} Tour
Mme Laurence JONAS	15		

Mme Laurence JONAS ayant obtenu 15 voix au 1^{er} tour de scrutin, est proclamée 2eme Vice-présidente et est immédiatement installée.

3^{ème} Vice-Président

Après avoir procédé au vote, les résultats sont :	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	17		
- Bulletin(s) nul(s) :	0		
- Bulletin(s) blanc(s) :	0		
- Suffrages exprimés :	17		

Candidat(s)	Nombre de voix obtenues		
	1 ^{er} Tour	2 ^{ème} Tour	3 ^{ème} Tour
M. Alain HERTELOUP	6		
Mme Lorie FERREIRA	11		

Mme Lorie FERREIRA ayant obtenu 11 voix au 1^{er} tour de scrutin, est proclamée 3^{ème} Vice-présidente et est immédiatement installée.

4^{ème} Vice-Président

Après avoir procédé au vote, les résultats sont :	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	17		
- Bulletin(s) nul(s) :	0		
- Bulletin(s) blanc(s) :	0		
- Bulletin M. Gilles BERTRAND :	1		
- Suffrages exprimés :	17		
Candidat(s)	Nombre de voix obtenues		
	1 ^{er} Tour	2 ^{ème} Tour	3 ^{ème} Tour
M. DEBRUYCKER Benoît	16		

M. Benoît DEBRUYCKER ayant obtenu 16 voix au 1^{er} tour de scrutin, est proclamé 4^{ème} Vice-président et est immédiatement installé.

5^{ème} Vice-Président

Après avoir procédé au vote, les résultats sont :	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	17		
- Bulletin(s) nul(s) :	0		
- Bulletin(s) blanc(s) :	0		
- Suffrages exprimés :	17		
Candidat(s)	Nombre de voix obtenues		
	1 ^{er} Tour	2 ^{ème} Tour	3 ^{ème} Tour
M. René CORBEAU	7		
Mme Lara LISSOTY	10		

Mme Lara LISSOTY ayant obtenu 10 voix au 1^{er} tour de scrutin, est proclamé 5eme Vice-présidente et est immédiatement installée.

6^{ème} Vice-Président

Après avoir procédé au vote, les résultats sont : - Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : - Bulletin(s) nul(s) : - Bulletin(s) blanc(s) : - Bulletin Mme Lara LISSOTY : - Bulletin M. Alain HERTELOUP : - Suffrages exprimés :	1 ^{er} tour 17 0 1 1 1 16	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
Candidat(s)	Nombre de voix obtenues		
	1 ^{er} Tour	2 ^{ème} Tour	3 ^{ème} Tour
M. Michel LAVABRE	14		

M. Michel LAVABRE ayant obtenu 14 voix au 1^{er} tour de scrutin, est proclamé 6eme Vice-président et est immédiatement installé.

Assesseurs

Après avoir procédé au vote, les résultats sont : - Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : - Bulletin(s) nul(s) : - Bulletin(s) blanc(s) : - Suffrages exprimés :	1 ^{er} tour 17 0 0 17	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
Candidat(s)	Nombre de voix obtenues		
	1 ^{er} Tour	2 ^{ème} Tour	3 ^{ème} Tour
M. Alain BUSSIERE	17		

M. Alain BUSSIERE ayant obtenu 17 voix au 1er tour de scrutin, est proclamé assesseur et est immédiatement installé.

Assesseurs

Après avoir procédé au vote, les résultats sont : - Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : - Bulletin(s) nul(s) : - Bulletin(s) blanc(s) : - Suffrages exprimés :	1 ^{er} tour 17 0 0 17	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
Candidat(s)	Nombre de voix obtenues		
	1 ^{er} Tour	2 ^{ème} Tour	3 ^{ème} Tour
Mme Marie-Christine AMIOT	17		

Mme Marie-Christine AMIOT ayant obtenu 17 voix au 1er tour de scrutin, est proclamée assesseur et est immédiatement installée.

Assesseurs

Après avoir procédé au vote, les résultats sont :	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	17		
- Bulletin(s) nul(s) :	0		
- Bulletin(s) blanc(s) :	0		
- Suffrages exprimés :	17		
Candidat(s)	Nombre de voix obtenues		
	1 ^{er} Tour	2 ^{ème} Tour	3 ^{ème} Tour
M. René CORBEAU	17		

M. René CORBEAU ayant obtenu 17 voix au 1er tour de scrutin, est proclamé assesseur et est immédiatement installé.

Assesseurs

Après avoir procédé au vote, les résultats sont :	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	17		
- Bulletin(s) nul(s) :	0		
- Bulletin(s) blanc(s) :	0		
- Suffrages exprimés :	17		
Candidat(s)	Nombre de voix obtenues		
	1 ^{er} Tour	2 ^{ème} Tour	3 ^{ème} Tour
M. Alain HERTELOUP	17		

M. Alain HERTELOUP ayant obtenu 17 voix au 1er tour de scrutin, est proclamé assesseur et est immédiatement installé.

Le Bureau Syndical est donc composé comme suit, outre le Président :

- 1^{er} Vice-Président(e) : Mme Sylvie FAVERIAL
- 2^{ème} Vice-Président(e) : Mme Laurence JONAS
- 3^{ème} Vice-Président(e) : Mme Lorie FERREIRA
- 4^{ème} Vice-Président(e) : M. Benoît DEBRUYCKER
- Assesseur : M. Alain BUSSIERE (représentant de la commune d'Urzy)
- Assesseur : Mme Marie-Christine AMIOT (représentante de la Communauté de Communes des Amognes Cœur du Nivernais)
- Assesseur : M. René CORBEAU (représentant de la commune de Fourchambault)
- Assesseur : M. Alain HERTELOUP (représentant de la commune de Fourchambault)

Le comité syndical,

Par 17 voix pour

Pour extrait conforme au registre des délibérations du comité syndical,

Fait à Nevers, le 23 avril 2026

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en préfecture le 04/05/2026

de la publication dans la commune siège du syndicat et dans les communes membres,
conformément à l'article L 5211-47 du C. G. C. T.

Fait à Nevers, le 23 avril 2026

La Présidente,

Martine MAZOYER